



Mairie de Montrottier

69770 MONTROTTIER

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 5 JUIN 2026

Procès-Verbal

Présidence de séance : Monsieur Jean-François POISSON, Maire

Date de la convocation du Conseil municipal : 28 mai 2026

Rappel des points inscrits à l'ordre du jour de la séance :

ORDRE DU JOUR

- Élections sénatoriales 2026 – Élection des délégués.

Ouverture de séance : 17h00.

Quorum atteint :

Délibération n°2026-37 : En exercice : 15 / Présents : 12 / Votants : 15.

Etaient présents : Jean-François POISSON, Laura JOURNET, Jean-Cyrille BURDET, Myriam RAYNARD, Bernard BOULOCHER, Marie ORINEL, Evelyne PANISSET, Vincent MAISONNEUVE, Elodie GARIN, Thomas BONNIER, Murielle GIRARDOT, Maël TOULY.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir : Bernard CHAVEROT donne pouvoir à Jean-François POISSON, Amélie RACLE donne pouvoir à Laura JOURNET, Corentin VAZEUX donne pouvoir à Jean-Cyrille BURDET.

Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mai 2026 : Observations : Néant / Approbation : Unanimité.

Secrétaire de séance : Jean-Cyrille BURDET.

Délibération n°2026-37

Désignation des délégués et suppléants du Conseil municipal pour constituer le collège électoral des élections sénatoriales du 27 septembre 2026.

Monsieur le Maire expose :

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu les articles L.283 à L.293 et R.130-1 à R.148 du Code électoral,

Vu la circulaire ministérielle NOR : INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2026-05-26-00002 du 26 mai 2026 relatif au mode de scrutin, au nombre de délégués, délégués supplémentaires et suppléants à élire par les conseils municipaux ainsi qu'au mode de scrutin applicable dans le cadre de la constitution du collège électoral de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026,

Monsieur le Maire rappelle que le renouvellement de la série 2 des sénateurs aura lieu le 27 septembre 2026.

Le Conseil municipal est réuni ce jour pour procéder à la désignation des délégués et suppléants en vertu du décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil municipal doit procéder à l'élection de trois délégués et de trois suppléants. Les candidats peuvent se présenter soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués et de suppléants à élire, soit sur une liste incomplète. Il est précisé que chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Monsieur le Maire fait savoir qu'une seule liste : « Générations Montrottier », a été déposée préalablement à la tenue de la séance. Les candidats seront proclamés dans l'ordre de présentation de la liste telle qu'elle a été déposée, les premiers élus étant délégués et les suivants suppléants.

Sans qu'il n'y ait eu débat, le bureau de vote étant constitué conformément aux directives pour procéder au dépouillement, il a donc été procédé au vote à scrutin secret.

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants : 15,
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0,
- Suffrages exprimés : 15.

Résultats :

La liste « Générations Montrottier » composée comme suit :

M. Thomas BONNIER
Mme Marie ORINEL
M. Maël TOULY
Mme Myriam RAYNARD
M. Jean-Cyrille BURDET
Mme Elodie GARIN

A obtenu : 15 voix.

Les membres de la liste « Générations Montrottier » sont donc désignés dans l'ordre de présentation de la liste, comme délégués et suppléants du Conseil municipal, pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le jeudi 11 juin 2026 à 19h30.

Le 08/06/2026,

Le Maire,

Jean-François POISSON



Le secrétaire de séance,

Jean-Cyrille BURDET

Procès-verbal publié sur le site internet de la commune le : **1 8 JUIN 2026**

Affiché le : **1 8 JUIN 2026**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 5 JUIN 2026

Registre des observations

Annexé au Procès-Verbal

Néant

Le Maire de Montrottier,
Jean-François POISSON,



[Handwritten signature]